



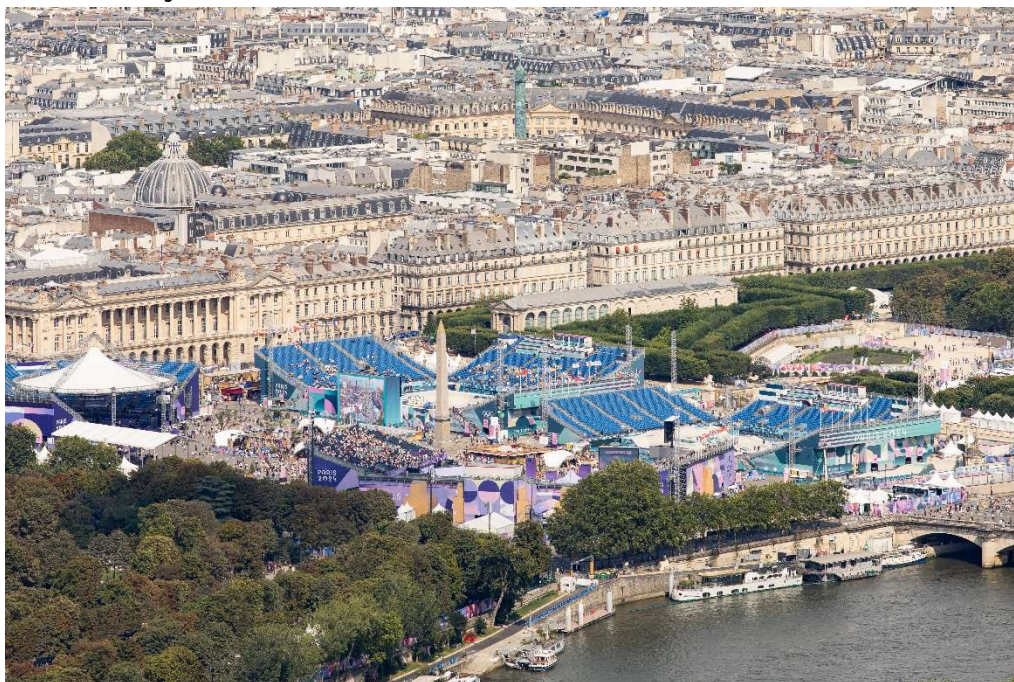
Communiqué de presse

Jeudi 27 mars 2025

Réaménagement de la Place de la Concorde : Découvrez le projet lauréat !

Anne Hidalgo, Maire de Paris a dévoilé ce matin l'équipe lauréate composée de l'architecte du patrimoine Philippe Prost et des paysagistes Bruel-Delmar qui réaménageront la place de la Concorde. Ce projet, pensé comme vertueux au point de vue écologique et patrimonial laissera davantage de place aux piétons, aux mobilités douces ainsi qu'à la végétalisation, tout en valorisant le patrimoine exceptionnel de la place.

Magnifiée lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à travers le rayonnement de ses fontaines restaurées et son obélisque ensoleillé accueillant les sportifs et les visiteurs du monde entier, la place de la Concorde se révélera bientôt sous un nouveau jour.



Place de la Concorde durant les Jeux de Paris 2024

À l'initiative de la Maire de Paris, la Commission Concorde s'est rassemblée pour la première fois en mars 2024 pour penser le réaménagement de cette place historique. Sous la présidence de Jean-Jacques Aillagon, ancien ministre de la Culture et Ann-José Arlot, inspectrice générale des affaires culturelles, et avec des experts et des personnalités reconnues, la Commission Concorde avait formulé 12 recommandations majeures en juin dernier. Celles-ci ont été ensuite validées par la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) à l'automne 2024 qui a souligné le sérieux et la pertinence du programme proposé par de la Ville de Paris. Les travaux de la Commission permettent notamment de redécouvrir l'histoire et le patrimoine de la place, conçue comme un lieu de promenade à travers les siècles où la nature était partie prenante.

Les 12 recommandations de la Commission Concorde

1. Conserver la composition symétrique de la place de la Concorde et les grandes perspectives ;
2. Préserver et valoriser les éléments architecturaux et décors historiques existants qui donnent l'échelle de la place ;
3. Retrouver la place-promenade historique avec ses fossés plantés ;
4. Désimperméabiliser les parterres ;
5. Adapter les essences végétales aux enjeux climatiques ;
6. Retrouver la continuité entre les jardins Champs-Élysées et la place de la Concorde en effaçant la trémie existante ;
7. Renforcer le lien avec la Seine en effaçant les trémies de la voie Georges Pompidou ;
8. Réduire l'emprise de la circulation automobile pour redonner la priorité aux piétons et à la végétalisation ;
9. Améliorer le confort de la place en faveur des piétons et de la promenade ;
10. Assurer la coexistence des usages avec une séparation des flux ;
11. Conserver le statut d'espace de rassemblement populaire : un lieu de mémoire, de culture et d'histoire ;
12. Réaliser une charte pour harmoniser les événements de courte durée.



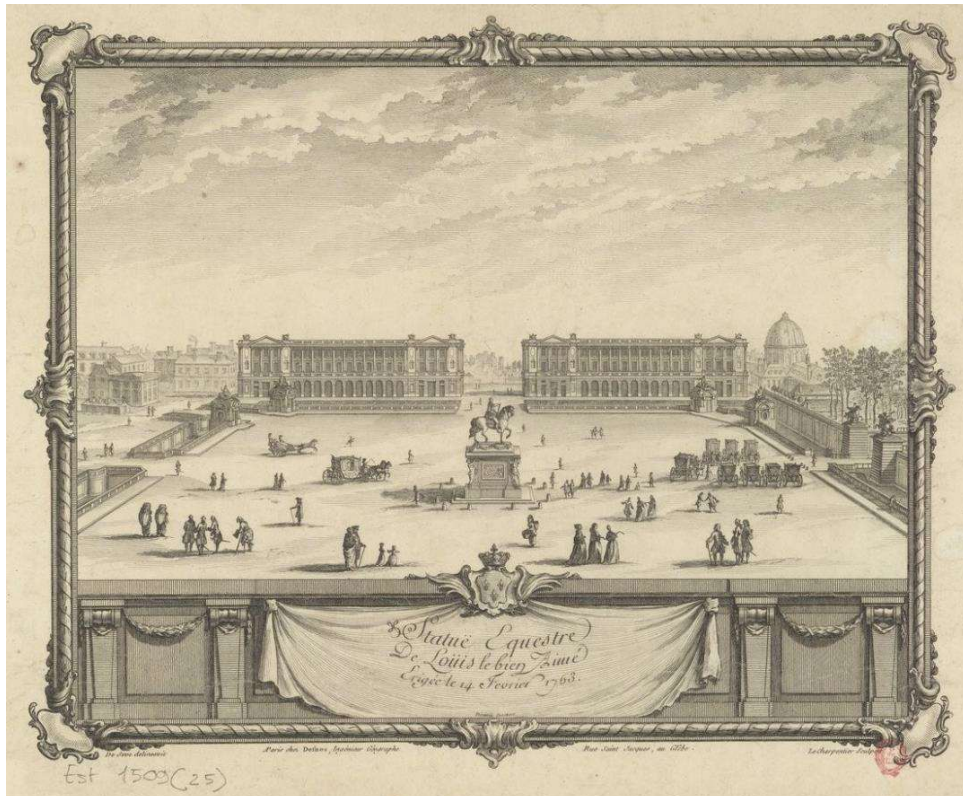
1769 : Place Louis XV

Renouer avec l'histoire d'une place patrimoniale conçue pour la promenade

Dessinée par Ange-Jacques Gabriel en 1757, la place de la Concorde a conservé sa composition symétrique initiale dans tous les états ultérieurs, notamment lors de son réaménagement par Hittorff (1836 et 1840). Classée au titre des monuments historiques depuis 1937 et au patrimoine mondial de l'UNESCO « Paris, rives de Seine » depuis 1991 ; la dimension patrimoniale de la place est majeure dans l'histoire de Paris.

L'ensemble des fontaines, guérites, sculptures, balustres, colonnes rostrales, candélabres, et l'obélisque représentent également un élément constitutif de l'histoire de la place et seront donc magnifiés par le nouvel aménagement projeté. La place de la Concorde a, dès l'origine, été conçue comme une promenade. Les fossés réalisés par Gabriel délimitaient ainsi la place tandis que leur végétalisation en avait fait des espaces de transition avec le jardin des Tuileries d'un côté, et les jardins des Champs-Élysées de l'autre.

La Ville de Paris et la Commission Concorde étaient particulièrement attachées à l'idée de retrouver la végétalisation et l'esprit de promenade que portait le projet originel tout en conservant la dimension patrimoniale mythique de la place de la Concorde reconnue à travers le monde entier.



1763 : vue de la place achevée : fossés, trottoirs périphériques, sol en terre



1846 : La place de la Concorde, vue de la terrasse du bord de l'eau ; le roi Louis-Philippe traverse la place en voiture. Par Jean-Charles Geslin.

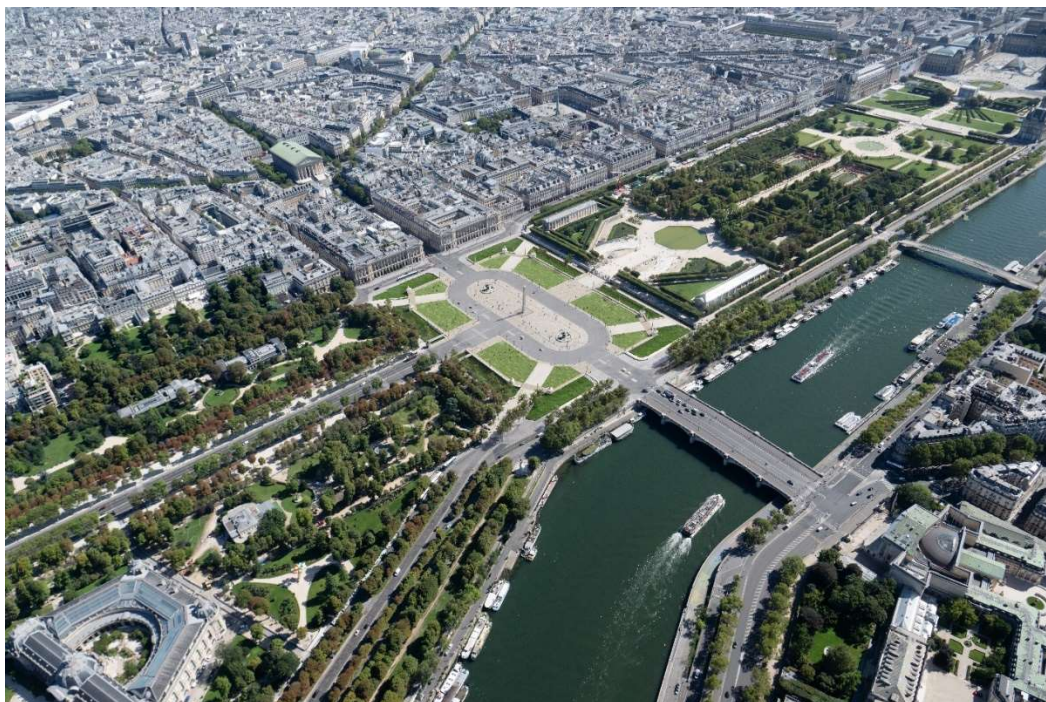
Le projet lauréat

En octobre 2024, 5 projets candidats ont été sélectionnés dans le cadre d'un jury pluridisciplinaire composé, outre les représentants de la Ville de Paris, du Ministère de la Culture et de l'ensemble des membres de la commission.

A la suite de la réunion du jury co-présidé par la Maire de Paris et la représentante de la ministre de la Culture qui s'est tenue hier, la Ville de Paris est heureuse d'annoncer que l'équipe lauréate de ce concours d'architecture est : **Philippe Prost pour l'architecture, patrimoine et l'urbanisme et Bruel Delmar pour le paysage**. La décision a été prise à la quasi-unanimité (22 voix sur 23).

« Avec un projet tout en sobriété, Philippe Prost et son équipe font rimer valorisation du patrimoine et adaptation au changement climatique. Les Parisiens et les amoureux de Paris pourront enfin profiter de ce joyau historique qu'est la Place de la Concorde. Je tiens à le remercier ainsi que l'ensemble des membres de la commission Concorde et du jury. » a déclaré Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Architecte-urbaniste, diplômé de l'École de Chaillot, lauréat en 2022 du Grand Prix national de l'architecture, Philippe Prost s'est distingué des autres participants par la présentation d'un projet sobre, respectueux de l'histoire et du patrimoine de la place de la Concorde tout en permettant le retour d'une végétalisation proche du projet originel. L'identité du projet est résumable en 5 points majeurs.



Perspective du projet de Philippe Prost / Bruel-Delmar

Descriptif du projet

Patrimoine

Des balustrades rinnovées au retravail des groupes sculptés en passant par la restauration des guérites, ce projet fait la part belle à la préservation de l'identité historique de la Concorde. En renovant cet existant, l'objectif est de redonner son éclat à la place, travail déjà entamé par la Ville de Paris avec la restauration des fontaines dorées en amont des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ce projet magnifie les éléments architecturaux et patrimoniaux d'origine de la place de la Concorde pensés par Gabriel puis Hittorff.

Végétalisation

Les anciens fossés sont restitués, végétalisés, et pensés comme des oasis de fraîcheur. Les parterres sont entièrement végétalisés, transformés en larges pelouses accessibles en référence aux anciens boulingrins visibles sur les gravures du XVIIIe forment un ensemble de 2,8 hectares d'espaces verts en plein Paris.

Adaptation au changement climatique

Cette présence accrue d'espaces verts et de nature en plein cœur d'une place parisienne devenue minérale, et formant un des îlots de chaleurs urbains les plus importants de la capitale, permet de rafraîchir la Concorde et ses alentours. Le projet lauréat permet de réduire la température au sol de 8,5 degrés par rapport à aujourd'hui.

Piétonnisation et mobilités

Le projet permet de retrouver la place promenade historique en l'apaisant et en redonnant la priorité aux piétons avec plus de 66% de la surface leur étant dédiée. Cette piétonnisation déjà entamée depuis la mise en place du Village Rugby en 2023, est donc confirmée. Comme depuis la fin des Jeux Paralympiques, elle reste tout de même traversable pour les véhicules motorisés, sur un seul côté.

Le retour à la Seine

Suivant les préconisations la Commission Concorde, le projet repense la circulation automobile côté Seine et permet de redonner un accès piéton au fleuve via un escalier.



Perspective du projet de Philippe Prost / Bruel-Delmar

Crédit : Place de la Concorde, Paris

Philippe Prost, architecte/AAPP © Jeudi Wang © adagp,2025

Prochaines étapes :

1. Avril 2025 : lancement des études de conception et sondages archéologiques ;
2. Fin 2025 – début 2026 : début des travaux.

Membres du projet lauréat

- Philippe Prost (architecture, patrimoine, urbanisme) ;
- Bruel Delmar (paysage) ;
- ETC, Alto Step (ingénierie).

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr